

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 189 (2021-2026)  
de Mmes et MM. Sophie Delaloye (PS), Véronique Grady (PLR et indépendants),  
Grégory Grin (PLR et indépendants) et Nicolas Violi (PS)  
intitulé "Demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre sur pied  
des 'Journées du matrimoine'"**

En séance du 28 mai 2025, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 189 (2021-2026).

### **Résumé du postulat**

Cet événement qui pourrait se dérouler en parallèle aux journées du patrimoine permettrait d'attirer plus de monde et de renforcer l'attractivité d'une ville vivante, dynamique et accueillante où intégration sociale, rencontres et échanges rimeraient avec promotion touristique et valorisation économique.

#### **Proposition pour l'organisation des Journées du matrimoine à Fribourg**

##### **1. Introduction**

La Ville de Fribourg s'est engagée dans une politique d'égalité et de valorisation de son patrimoine culturel. Dans cette optique, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre sur pied des Journées du matrimoine, un événement visant à mettre en lumière les contributions des femmes à l'histoire et à la culture de notre ville dans toute leur diversité.

La série de cours et conférences donnés en 2023 par la Société d'histoire du canton de Fribourg (SHCF) sous le titre "Histoire des femmes et du genre à Fribourg" a mis en évidence de nombreuses pionnières aux destins extraordinaires qui ont marqué à leur manière la trajectoire de notre ville.

Comme souvent, leurs trajectoires ont été effacées, comme on peut le lire dans l'ouvrage de Titiou Lecoq "Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes". Ainsi que cela a déjà été relevé, entre autres dans certains postulats déposés dans cette noble assemblée, c'est également le cas en ville de Fribourg où le nom des rues est loin de refléter la parité.

##### **2. Objectifs de l'événement**

- Rééquilibrer le récit historique en valorisant les figures féminines oubliées, issues de tous milieux sociaux, culturels et professionnels.
- Promouvoir l'égalité et l'inclusion en reconnaissant la place des femmes dans l'héritage culturel.
- Enrichir l'offre culturelle et touristique en proposant des activités novatrices.

- Renforcer la cohésion sociale en impliquant divers·es acteurs et actrices locaux et locales.

### 3. Activités proposées

- Visites guidées: parcours dans la ville retraçant l'histoire de femmes ayant marqué Fribourg (artistes, militantes, scientifiques, architectes...).
- Expositions: présentation d'œuvres et de documents historiques liés aux contributions féminines.
- Conférences et débats: interventions d'historien·ne·s, chercheur·euse·s et artistes.
- Performances artistiques: lectures, spectacles et concerts en hommage aux femmes engagées.
- Projets éducatifs: collaboration avec les écoles pour sensibiliser les jeunes générations.
- Projets participatifs: appel aux habitant·e·s à partager leurs souvenirs ou anecdotes sur des femmes inspirantes de leur entourage, de leur famille, de leur communauté. Ces témoignages pourront être valorisés, par exemple, lors d'expositions, d'installations éphémères, de podcasts, etc. donnant à l'événement une dimension participative et vivante.

### 4. Partenaires potentiels

- Institutions culturelles: musées, bibliothèques, théâtres et Archives de la Ville.
- Associations locales: collectifs féministes, sociétés historiques, par exemple, la SHCF, groupes citoyens.
- Établissements scolaires et universitaires: Université de Fribourg, hautes écoles, écoles primaires et secondaires.
- Médias: radios, télévision et journaux locaux pour assurer la promotion de l'événement.

### 5. Modalités de mise en place

- Calendrier: organisation en parallèle des Journées du Patrimoine pour maximiser l'impact.
- Budget: financement via des subventions communales, mécénats et partenariats.
- Communication: création d'une identité visuelle forte et mobilisation des réseaux sociaux.
- Encourager un accès facile par les transports publics ou la mobilité douce depuis les cantons environnants vers le centre-ville et dans le centre-ville.

### 6. Conclusion

Les Journées du patrimoine offriront à Fribourg une occasion unique de valoriser son patrimoine sous un angle innovant et inclusif.

Nous sommes convaincues que cet événement contribuera au rayonnement culturel et à l'engagement en faveur de l'égalité dans notre ville.

## Réponse du Conseil communal

Le Conseil communal partage pleinement avec les auteurs et autrices du postulat le souci de mettre en lumière les multiples contributions des femmes à l'histoire et à la culture de notre ville. Il est convaincu que l'égalité entre femmes et hommes passe également par la valorisation de l'héritage des femmes et souhaite encourager des projets permettant de promouvoir l'égalité et l'inclusion, tout en enrichissant l'attractivité et le rayonnement de la commune.

Les premières "Journées du matrimoine" ont été créées en 2015 par l'association HF Île-de-France. Depuis lors, cette initiative s'est développée dans un nombre croissant de villes européennes, ainsi qu'en Suisse, notamment à Genève (depuis 2020), Lausanne (depuis 2024) et en Lavaux (depuis 2025). Ces manifestations rencontrent un large succès auprès du public et des habitants et habitantes, et bénéficient d'une importante couverture médiatique.

À Fribourg le contenu ne ferait pas défaut pour composer des "Journées du matrimoine". Ainsi, le Service de la culture a proposé, de septembre 2020 à juin 2021, un parcours-découverte en ville de Fribourg, de six femmes ayant marqué leur passage à Fribourg, illustré par des photographies de Jacques Thévoz (Niki de Saint Phalle, Adèle d'Affry, par exemple). Le dimanche 7 février 2021 a été le momentum de ce parcours, pour le cinquantième anniversaire du suffrage féminin.

En outre, les destins oubliés de nombreuses pionnières fribourgeoises commencent à sortir de l'ombre grâce à des travaux historiques récents (cf. Annales Fribourgeoises n° 86, 2024 et les cours et conférences présentés par la SHCF en 2023, mentionnés par les auteur·rice·s du postulat) qui n'attendent qu'à être diffusés plus largement auprès du public.

Deux types d'organisation peuvent être développés:

- Les "journées du matrimoine" sont organisées pendant les Journées européennes du patrimoine par les collectivités publiques du 12 au 14 septembre en 2025 (modèle genevois);
- Les "journées du matrimoine" sont organisées en dehors des Journées européennes du patrimoine par une association privée aux mêmes dates que d'autres "Journées du matrimoine" en francophonie: 19 et 20 septembre en 2025 (modèle lausannois).

Dans ce contexte, le Conseil communal estime qu'un tel événement a pleinement sa place en ville de Fribourg. Il souhaite réunir les différents partenaires concernés par ce projet: le Service des biens culturels de l'Etat, l'Université de Fribourg, les Services d'urbanisme et d'architecture, de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale et l'Administration générale pour la Ville, afin d'évaluer le type d'organisation souhaitable et, par voie de conséquence, le type de soutien que pourrait apporter la Ville de Fribourg.

En conclusion, Le Conseil communal est favorable au principe d'une manifestation valorisant le matrimoine fribourgeois et analysera un projet qui détaille les modalités de mise en œuvre les plus appropriées selon les priorités du programme de législation et les moyens financiers de la Ville.

Le postulat n° 189 est ainsi liquidé.